

AERO YVETOT

Société Civile

Au capital de : 140.000 €

Siège Social : N°25 LE MOULIN

76190 VALLIQUERVILLE

RCS DE ROUEN : 447 656 950

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq, et le Dix Huit Mars
A Quatorze Heures Trente.

Les associés de la société SC AERO YVETOT, Société Civile au capital de 140.000 €, divisé en 14.000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la SASU CANU AIR, Route de Cany, 76190 BAONS LE COMTE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Pleine propriété

- M. Xavier CANU	3.499 parts + ¼ de 2 parts
- M. Stéphane CANU	3.501 parts + ¼ de 2 parts
- M. Jérôme CANU	3.499 parts + ¼ de 2 parts
- Mme Orélie CANU	3.499 parts + ¼ de 2 parts

Total	----- 14.000 parts
-------	-----------------------

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital social de la société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par M. Xavier CANU, Gérant associé.

XC
h OC SC

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

- Constatation du décès de Monsieur Lucien CANU,
- Mise à jour de la répartition du capital suite à l'attribution des titres de Monsieur Lucien CANU à ses héritiers (acte de Patricia HAZARD-AUVRAY, Notaire Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL CAUX LITTORAL » à VALMONT (76540), 1 rue Raoul Auvray, du 26 septembre 2024),
- Transfert du siège social de la société au : **115 Route de Paris, 69260 CHARBONNIERES LES BAINS,**
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Feuille de présence,
- Acte de décès de Monsieur Lucien CANU,
- Dévolution successorale établie le 09 février 2021 par Maître Patricia HAZARD-AUVRAY, Notaire Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL CAUX LITTORAL » à VALMONT (76540), 1 rue Raoul Auvray,
- Acte authentique du 26 septembre 2024 établi par Maître Patricia HAZARD-AUVRAY, Notaire Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL CAUX LITTORAL » à VALMONT (76540), 1 rue Raoul Auvray, prenant acte des dernières dispositions de Monsieur Lucien CANU aux termes de son testament du 04 novembre 2015,
- Statuts de la société,
- Texte du projet des résolutions.

Le Président rappelle que Monsieur Lucien CANU, associé de la société, est décédé le 25 octobre 2020.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, suite au décès de Monsieur Lucien CANU survenu à LILLEBONNE (76170) le 25 octobre 2020, prend acte qu'au regard de l'acte notarié du 26 septembre 2024 établi par Maître Patricia HAZARD-AUVRAY, Notaire Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL CAUX LITTORAL » à VALMONT (76540), 1 rue Raoul Auvray, il a laissé pour recueillir sa succession :

1°/ Monsieur Xavier, Charles, Henri, François CANU, directeur commercial, demeurant à SAINTE MARIE DES CHAMPS (76190) 27 Avenue René Coty.
Né à SAINTE ADRESSE (76310) le 09 mars 1958

Epoux de Madame Christine, Jeanne LOMBARD et marié à la mairie de SEDONA (ETATS-UNIS) le 18 août 1992 sous le régime de communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage.

sc
xc k oc

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résident au sens de la réglementation fiscale

2°/ Monsieur Stéphane, Aimé CANU, gérant de société et pilote professionnel d'avion, demeurant à SAINT VAAST DIEPPEDALLE (76450) 804 Route des Hameaux.
Né à YVETOT (76190) le 19 mars 1967
Célibataire
Non lié par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résident au sens de la réglementation fiscale

3°/ Monsieur Jérôme, Lucien CANU, pilote et essai d'ULM et avions, demeurant à VALLIQUERVILLE (76520) 25 Résidence du Moulin.
Né à YVETOT (76190) le 25 janvier 1971
Célibataire
Non lié par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résident au sens de la réglementation fiscale

4°/ Madame Orélie, Marie CANU, gérante de société, demeurant à VALLIQUERVILLE (76520) 21 Résidence du Moulin.
Née à YVETOT (76190) le 23 mai 1979
Divorcée de Monsieur Arnaud, Denis, Jean COISY suivant jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de ROUEN (76000) le 07 mars 2013, et non remariée
Non liée par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

Tous les quatre titulaires en pleine propriété des 13.988 parts de feu Lucien CANU, et de 2 parts en indivision répartie par ¼.

Et figurent également sur l'acte notarié les personnes suivantes, non agréées par la SC AERO YVETOT.

5°/ Madame Sabine, Marcelle, Valérie CANU, sans profession, demeurant à GER (64530) 325 Chemin de Badie.
Née à ROUEN (76000) le 29 septembre 1964
Divorcée de Monsieur Eugénio Da Conceição LOPES DE OLIVEIRA suivant jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de LUQUET (65320) le 09 septembre 2019, et non remariée
Non liée par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

xc le Sc
OC

6°/ Madame Claire, Laure, Agnès CANU, salariée, demeurant à RENNES (35200) 109 Avenue Aristide Briand.
Née à ROUEN (76000) le 24 juillet 1986
Célibataire
Non liée par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

7°/ Madame Julie, Marie CANU, demeurant à YVETOT (76190) 18 rue de la Corderie.
Née à ROUEN (76000) le 31 mars 1989
Célibataire
Non liée par un pacte civil de solidarité
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à *p. l'unanimité*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société sis actuellement Le Moulin N°25 - 76190 VALLIQUERVILLE, au **115 Route de Paris, 69260 CHARBONNIERES LES BAINS, à compter de ce jour.**

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à *p. l'unanimité*

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale, décide de mettre à jour les articles 4 « Siège social » et 7 « Capital social – Parts sociales » des statuts de la société, comme suit :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé **115 Route de Paris, 69260 CHARBONNIERES LES BAINS**

Article 7 - CAPITAL SOCIAL – PARTS SOCIALES

Le capital social est fixé à la somme de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000 €) correspondant au total du montant des apports des associés.

Il est divisé en QUATORZE MILLE (14.000) parts de DIX EUROS (10 €) chacune, libérées entièrement et numérotées de 1 à 14.000.

sc
xc fu oc

Aux termes d'un acte authentique du 26 septembre 2024 établi par Maître Patricia HAZARD-AUVRAY, Notaire Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL CAUX LITTORAL » à VALMONT (76540), 1 rue Raoul Auvray, les parts sociales sont réparties, comme suit :

- M. Xavier CANU, propriétaire de 3.499 parts en pleine propriété, N°10492 à 13988 et N°13997 à 13998,
- M. Xavier CANU, propriétaire d'1/4 en pleine propriété de 2 parts de la SCI, N°13989 et 13990,
- M. Stéphane CANU, propriétaire de 3.501 parts en pleine propriété, N°3498 à 6994 et N°13991 à 13992,
- M. Stéphane CANU, propriétaire d'1/4 en pleine propriété de 2 parts de la SCI, N°13989 et 13990,
- M. Jérôme CANU, propriétaire de 3.499 parts en pleine propriété, N°6995 à 10491 et N°13993 à 13996,
- M. Jérôme CANU, propriétaire d'1/4 en pleine propriété de 2 parts de la SCI, N°13989 et 13990,
- Mme Orélie CANU, propriétaire de 3.499 parts en pleine propriété, N°1 à 3497 et N°13999 à 14000,
- Mme Orélie CANU, propriétaire d'1/4 en pleine propriété de 2 parts de la SCI, N°13989 et 13990,

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, soit **QUATORZE MILLE PARTS**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur Xavier CANU, Gérant associé, à l'effet de signer tous documents et pièces nécessaires aux formalités relatives aux décisions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à Quinze Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et deux Associés.

Le Gérant Associé
Xavier CANU

Une Associée
Orélie CANU

Un Associé
Stéphane CANU

Un Associé
Jérôme CANU